



**JEUX DEPARTEMENTAUX U.N.S.S.
ATHLETISME
MERCREDI 3 MAI 2017
STADE BONIFACE
MONT DE MARSAN**



INSCRIPTIONS :

LA SAISIE SUR OPUSS EST OBLIGATOIRE AVEC LES EPREUVES DE CHAQUE ATHLETE, CONFORMEMENT AU REGLEMENT QUE VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS.

Date limite d'inscription : mardi 2 mai avant 23h

AUCUNE EQUIPE NON INSCRITE VIA OPUSS NE POURRA PARTICIPER

LES FICHES EQUIPES SONT A DEPOSER AU SECRETARIAT DÈS VOTRE ARRIVEE, MEME S'IL N'Y A PAS DE MODIFICATIONS ENTRE LA SAISIE DE L'EQUIPE SUR OPUSS ET LE JOUR DE LA COMPETITION.

TOUT ENSEIGNANT D'EPS N'ETANT PAS DANS LE JURY PEUT ETRE PRIS POUR LE COMPLETER.

CHAQUE ASSOCIATION SPORTIVE DEVRA PRESENTER UN JEUNE OFFICIEL

L'absence du JO entraine le déclassement de toutes les équipes de l'AS.

ÉQUIPES QUALIFIÉES : Voir fichier joint

REGLEMENT :

A. CATÉGORIES D'AGE ET COMPOSITION D'ÉQUIPE

CATEGORIES	COMPOSITIONS EQUIPES	FINALITES
BENJAMINES – BENJAMINS Mixte	6 Athlètes maximum dont au moins 2 athlètes de chaque sexe	Académique
MINIMES/CADETS MIXTE	6 Athlètes maximum dont au moins 2 athlètes de chaque sexe - un cadet ou une cadette maximum par équipe	Nationale

B. PARTICIPATION ET CLASSEMENT

- Chaque athlète peut participer jusqu'à 3 épreuves : **1 COURSE - 1 SAUT - 1 LANCER**
Mais JAMAIS : 2 Courses – 2 Sauts – 2 Lancers
- Relais :
 - Le relais doit être composé de deux filles et de deux garçons**
 - Dans le relais les 2 filles doivent être en position 1 et 2**
 - Le relais des équipes Minimes/Cadets Mixte doit être composé exclusivement de minimes.**
- 3 athlètes maximum d'une même équipe peuvent être acceptés sur une même épreuve.
- Toute composition d'équipe doit être déposée avant le début de la compétition.
- La composition minimum d'une équipe peut donc être 4 athlètes (il manquera cependant une cote à l'équipe)

- Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques (Vitesse – Haies – Distances – Sauts – Lancers) + le Relais.
- **Application de la Table de Cotation « Cadets (tes) » pour les athlètes de cette catégorie**
- Le classement se fait à partir du total des points obtenus par chaque athlète lors de la compétition par équipe dans la limite de 2 cotes par athlète.
- Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes :
- 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes + le relais pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'équipe dans la limite de la prise en compte de 2 cotes par athlète.
Attention : la cote par groupe n'est plus obligatoirement la meilleure (ex : un athlète peut réaliser les 3 meilleures cotes de l'équipe mais seulement 2 seront prises en compte).

Cas d'égalité : les équipes ex-aequo doivent être départagées comme suit :

1. à la meilleure 10^{ème} cote individuelle, puis à la meilleure 11^{ème} et enfin à la meilleure 12^{ème}. Si l'équipe présente seulement 9 performances, dans ce cas précis, la 10^{ème} performance inexistante sera assimilée à la cote 0.

2. si les ex-aequo subsistent, le temps du relais est alors pris en considération.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX :

Un podium récompensera les 3 premières équipes d'établissement et les trois premières équipes en excellence si elles sont classées dans les 3 premières équipes au classement scratch (établissement et excellence)

C. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

- COURSES

Il pourra être donné un deuxième essai dans les courses de haies après une chute.

- CONCOURS

- Longueur – Triple-Saut – Lancers : 4 essais pour tous.
- Hauteur : Les montées de barres sont précisées par le Juge-Arbitre, elles ne suivent pas obligatoirement la progression de la table. Elles seront identiques pour tous les concours d'une même catégorie au sein d'un championnat.

D. RÈGLEMENT

- **AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISÉ.**

En Courses

Précisions concernant les faux départs de toutes les courses et des relais:

Règlement : Un seul faux départ est autorisé par coureur. Le coureur **(les coureurs) responsable(s) d'un second faux départ sera (seront) donc disqualifié(s).**

Une table de cotation UNSS attribue une cote de 1 à 45 points selon la performance et la catégorie.

Toute performance comprise entre deux côtes sera retenue à la cote immédiatement inférieure.

Seront cotés à 1 point :

- Un résultat nul dans un concours,
- Un abandon en course,
- Toute performance enregistrée inférieure à la cote 2.

En Relais:

La règle suivante sera appliquée (il n'y a qu'un tour):

- moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone).
- moins 10 points pour 2 fautes de transmission, 3 fautes de transmission entraînent une disqualification.
- un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- est cotée 0 la non-participation par absence.

E. REGISTRE DES ÉPREUVES

	Benjamines	Benjamins	Minimes Filles	Minimes Garçons	Cadettes	Cadets
Gr. 1	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	100 M.	100 M.
Gr. 2	50 M. Haies (65) 200 M. Haies (65)	50 M. Haies (65) 200 M. Haies (65)	50 - 80 M. Haies (76) 200 M. Haies (76)	80 - 100 M. Haies (84) 200 M. Haies (76)	Pas de haies	Pas de haies
Gr. 3	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.
Gr. 4	Hauteur Longueur Triple-Bond	Hauteur Longueur Triple-Bond	Hauteur Longueur Triple-Saut	Hauteur Longueur Triple-Saut	Hauteur Longueur Triple-Saut	Hauteur Longueur Triple-Saut
Gr. 5	Poids 2 kg Disque 600 g Javelot 400 g	Poids 3 kg Disque 1 kg Javelot 500 g	Poids 3 kg Disque 800 g Jav. 500 g	Poids 4 kg Disq 1,250 kg Jav. 600 g	Poids 3 kg Disque 1 kg Jav. 500 g	Poids 5 kg Disque 1,500 kg Jav. 700 g
Relais	4 x 60 M.		4 x 60 M.		Ne participent pas au relais	

ATTENTION : La cadette ou le cadet qui intègre une équipe minime ne doit pas participer au relais (uniquement des minimes), ne doit pas faire de courses de haies et en vitesse ne peut faire que le 100m (règlement UNSS national).

Voir Fiches équipes en pièces jointes.

NOUVEAUTÉ :

Un relais 4x200m composés de 2 MF+2MG clôturera la réunion. Ce relais a une finalité nationale.

Les équipes retenues pour ce relais seront les équipes du relais 4x60m qui ont les 6 meilleures performances. En cas d'égalité c'est l'équipe qui aura la meilleure performance en point dans le groupe vitesse qui sera qualifiée et ainsi de suite si l'égalité persiste.

JEUNES OFFICIELS :

Ils seront pris en charge en début de réunion et répartis sur les différents ateliers. Une épreuve théorique leur sera proposée pour la validation du niveau départemental s'ils ne l'ont pas.

QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE:

EQUIPES BF/BG/MF/MG : 6 équipes qualifiées catégories Benjamin(e)s mixte et 8 équipes Minimes mixte pour les Championnats d'Académie qui se dérouleront le 17 MAI A BORDEAUX

ATTENTION NOUVEAUTÉ: les AS qualifiées devront être accompagnées au moins d'un enseignant d'EPS qui sera pris dans le jury

CHAQUE JURY APPORTERA le 3 mai:

- SON CHRONO
- UN DOUBLE DECA
- SA PLANCHETTE
- SON CRAYON ET SON STYLO